

LIVRET ACCUEIL STAGIAIRE



OPERA FORMATION PROPRIÉTAIRE DU GIE ABTEST ORGANISME TESTEUR
CACES® R-482, R-486, R-489, R-485 ET R-490.

NUMÉRO DE DÉCLARATION D'ACTIVITÉ 91340766034.

BIENVENUE CHEZ OPERA FORMATION !



Fort de 18 années d'expériences dans le domaine de la formation professionnelle, OPERA vous accompagne dans votre démarche de prévention des risques. Spécialisés dans le domaine de la Santé et la Sécurité au Travail, nous avons à cœur d'inculquer une véritable culture sécurité.

Nos domaines d'activités :

- Conduite d'engins CACES® : nacelles, chariots, TP, grues...
- Prévention et sécurité de la personne : SST, PRAP, geste et posture.
- Sécurité liée au poste du travail en hauteur.
- Sécurité d'ordre électrique.
- Prévention des risques industriels et bâtiments : incendies, amiante
- Formation bâtiment : échafaudage, étaieement, Passeport Sécurité Intérimaire (PASI), Certificat de Compétences au Travail en Hauteur (CCTH), Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)

A propos de

VOTRE CENTRE DE FORMATION

Les Contacts :

Assistante administrative : Attestations, titres, feuilles d'émargement

Catarina Vila Verde : montpellier@opera-formation.com

Responsable administrative : Facturation, règlements, pédagogie :

Murielle Desmet : m.desmet@opera-formation.com

Responsable d'agence et commercial (Demande de devis, renseignements techniques) :

Céline Dupuy : c.dupuy@opera-formation.com

Direction :

Yannick Delmas : y.delmas@opera-formation.com

Référent handicap :

André Peytier : a.peytier@opera-formation.com

Information d'accueil :

Pour toute informations notre centre et accessible 24H/24H sur www.opera-formation.com.

Par téléphone au 04 67 65 50 39 du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00.

Accueil physique du lundi au vendredi : 8h00 – 12h00 – 14h00 – 16h30



Informations

ACCUEIL, PLAN ET HORAIRES

Accueil en formation :

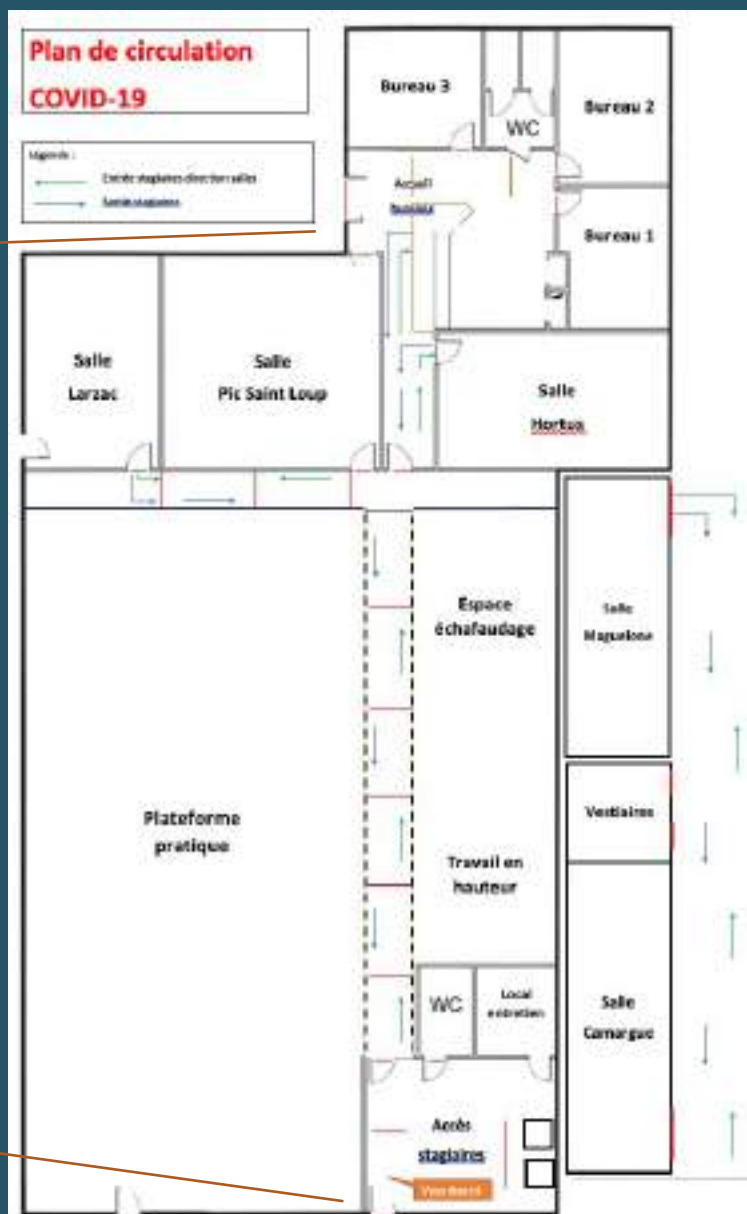
L'accueil en formation est assuré de **8h00 à 21h00** en fonction des horaires communiqués sur votre convocation.

Pour des raisons de simplicité l'accueil se fera à l'arrière du centre (voir le plan ci-dessous). Merci de prévoir le matériel adéquate pour chaque formation mentionnée également sur votre convocation (chaussures de sécurité, casque à jugulaire...). Le port du masque est strictement obligatoire sur tout le centre de formation.

Plan du centre de formation :

Entrée bureaux.
Réservée au personnel

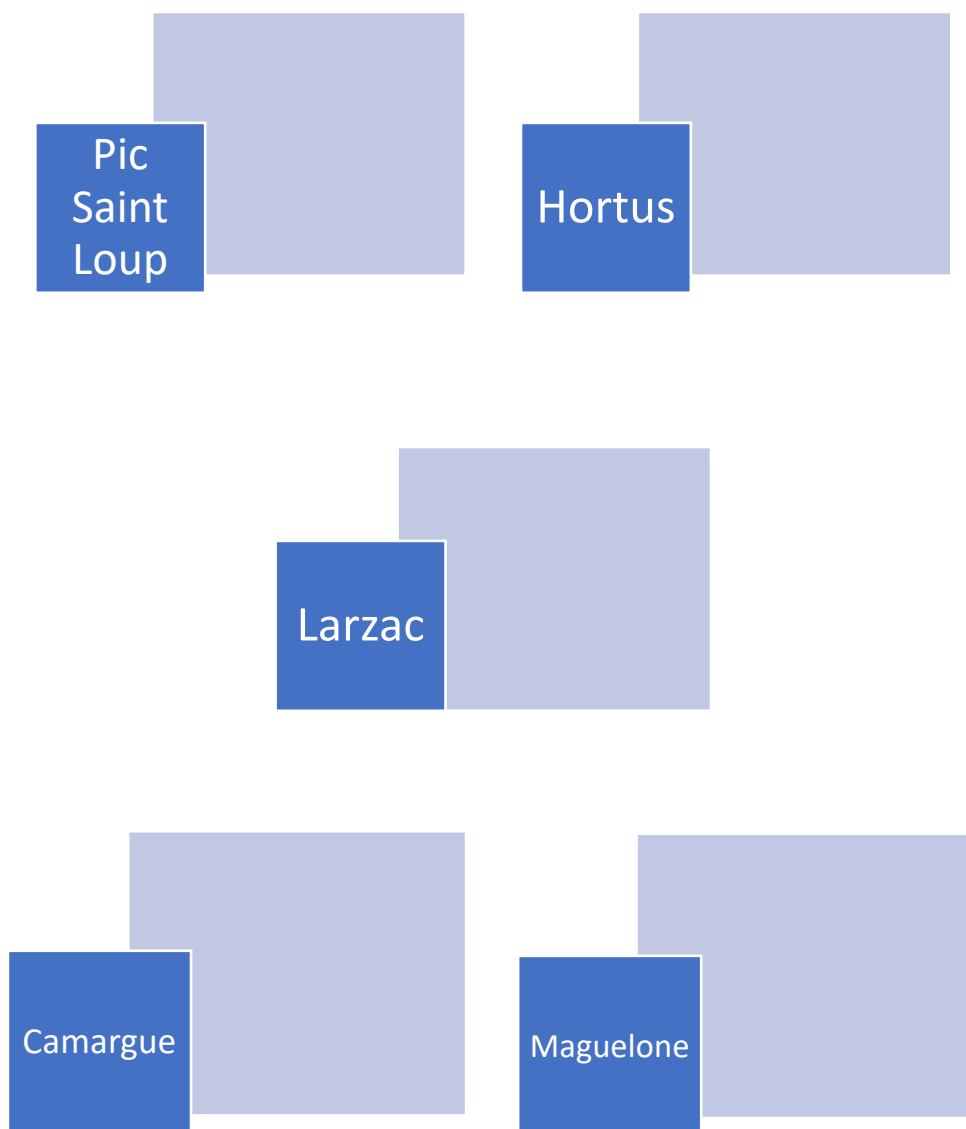
Entrée des stagiaires



Nos salles de formations

Pour le suivi de votre formation, OPERA Formation dispose de 5 salles de formation sur son centre de Saint-Aunes. Nous disposons également d'une autre salle sur notre plateforme technique de Vendargues.

Nos salles sont réparties de la manière suivante :



NOS SALLES

Les points de restauration

Pour votre confort, OPERA Formation met à votre disposition une salle de pause, un micro-onde et un frigo. Un distributeur de boissons chaudes et froides ainsi qu'une machine à café et à snacking sont à votre disposition.

Nous disposons également de nombreux points de restauration à moins de 5 minutes du centre. Nous vous conseillons la Brasserie Gusto au centre commercial E-Leclerc avec laquelle vous pouvez bénéficier d'une réduction de -10% en montrant votre convocation.

Lieux de restauration les plus proches :

Brasserie Gusto

- **Restaurant italien**
- Zone artisanale St Antoine, 34130 Saint-Aunès

Mazette

- **Snacking bio et diététique**
- 30 Rue de La Garriguette, 34130 Saint-Aunès

Burger King

- **Fast Food**
- Zone Artisanale St Antoine, 34130 Saint-Aunès

La Cantina

- **Restaurant italien**
- Rue Sariette, 34130 Saint-Aunès

Règlement intérieur du stagiaire

Article 1 - Principes généraux

La prévention des risques d'accidents exige de chacun le respect des prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité sur les lieux de formation, de toute consigne imposée soit par la Direction de l'organisme de formation ou le formateur s'agissant notamment de l'usage des matériels mis à disposition. Chaque stagiaire doit ainsi veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales.

Article 2 - Consignes d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de l'organisme de formation. En cas d'alerte, le stagiaire doit cesser toute activité de formation et suivre dans le calme les instructions du représentant habilité de l'organisme de formation. Tout stagiaire témoin d'un début d'incendie doit immédiatement alerter son formateur ou un membre de notre établissement, En cas d'impossibilité, il doit appeler les secours en composant le 18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 depuis un téléphone portable.

Article 3 - Boissons alcoolisées et drogues

L'introduction ou la consommation de drogue ou de boissons alcoolisées dans les locaux est formellement interdite. Il est interdit aux stagiaires de pénétrer en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogue ou alcool à l'intérieur des locaux de l'organisme. Les stagiaires auront accès lors des pauses aux postes de distribution de boissons non alcoolisées.

Article 4 - Interdiction de fumer

Il est formellement interdit de fumer dans les salles de formation et plus généralement dans l'enceinte de l'organisme de formation.

Article 5 - Horaires de formation et sortie de stage

Les stagiaires doivent se conformer aux horaires fixés et communiqués au préalable par l'organisme de formation. Sauf circonstances exceptionnelles, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage.

Article 6 - Tenue

Le stagiaire est invité à se présenter avec une tenue vestimentaire correcte. Le port des EPI (chaussures de sécurité, casques) est obligatoire dès l'entrée sur la plateforme pédagogique. Des prescriptions vestimentaires spécifiques peuvent être transmises au stagiaire pour des formations exposant ce dernier à des risques particuliers en raison de l'espace de formation.

Article 7 - Comportement

Il est demandé à tout stagiaire d'avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir vivre, de savoir être en collectivité.

Article 8 – Plaintes et réclamations

Le stagiaire a la possibilité de se plaindre ou de formuler une réclamation. Je demande alors la procédure à appliquer

Notre règlement intérieur complet est accessible sur simple demande et affiché à l'accueil du centre

STAGIAIRES

Protocole COVID-19



Le port du masque et le respect des gestes barrières

- A votre arrivée sur le site, il vous est demandé de porter obligatoirement un masque de protection. A défaut, l'accès au site pourra vous être refusé.
- Dès l'entrée dans nos locaux, il vous est également demandé de vous désinfecter les mains avec la solution hydro-alcoolique qui sera mise à disposition notamment à l'accueil.
- Chaque jour, les locaux et le matériel seront intégralement nettoyés et désinfectés : espaces communs, sanitaires, toutes les surfaces de contacts, véhicules, engins, tables, chaises...
- Par la suite, au cours de votre journée, merci de respecter les consignes suivantes afin de prévenir les risques de transmission du virus à vous ou aux autres personnes :
- Le lavage régulier et complet des mains à l'eau et au savon ou avec du gel hydro-alcoolique pour l'ensemble des salariés et du public présents sur le site est obligatoire.
- Le respect d'une distance minimale d'1 mètre entre les personnes.
- Les contacts sociaux physiques sont à proscrire : poignées de mains, checks, accolades, embrassades...

Salles de cours

- Afin d'assurer la santé de tous, le port du masque est obligatoire durant toute la durée de votre présence en salle.
- Des solutions de désinfection du mobilier, des équipements pédagogiques et du matériel informatique sont mises à la disposition des stagiaires (via le formateur).

Véhicules et engins

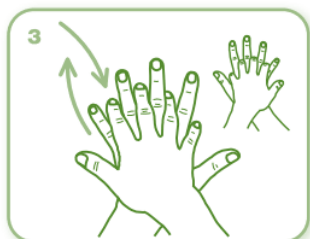
- Le port du masque est obligatoire dans les cabines et engins de manutention, de levage ou de BTP.
- Le nombre de personnes présentes dans les cabines des véhicules lors des conduites sera limité.
- Une désinfection des postes de conduite sera effectuée par le stagiaire à chaque changement de conducteur grâce aux solutions de nettoyage mises à disposition.

Locaux administratifs

- L'envoi par e-mail est privilégié en remplacement de la remise de documents papier.
- Un sens de circulation est établi dans les couloirs. Il conviendra donc de s'y conformer pour faciliter le respect de la distance minimale d'un mètre entre les personnes.

Pauses

- Afin d'éviter les rassemblements importants de personnes lors des pauses interclasses, celles-ci seront étalées selon un planning défini par la Direction
- L'utilisation des distributeurs automatiques et sanitaires est autorisée sous couvert du respect des mesures sanitaires prévues (distanciation, désinfection des mains...).



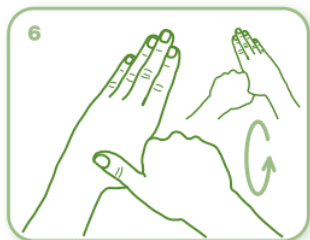
le dos de la main gauche avec un mouvement d'avant en arrière exercé par la paume droite, et vice et versa,



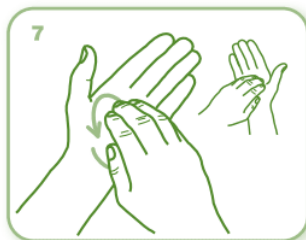
les espaces interdigitaux paume contre paume, doigts entrelacés, en exerçant un mouvement d'avant en arrière,



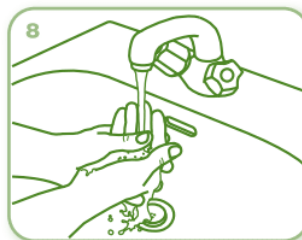
les dos des doigts en les tenant dans la paume des mains opposées avec un mouvement d'aller-retour latéral,



le pouce de la main gauche par rotation dans la paume refermée de la main droite, et vice et versa,



la pulpe des doigts de la main droite par rotation contre la paume de la main gauche, et vice et versa.



Rincer les mains à l'eau,

STAGIAIRE

Notre politique de développement durable

Les bouleversements écologiques du réchauffement climatique confrontent la société à réduire l'impact que l'homme a aujourd'hui sur son environnement.

Si chacun est individuellement concerné dans ses choix de vie, nous nous sommes tous professionnellement dans nos activités, au sein de chaque entreprise, chaque collectivité, chaque institution.

Opéra formation a choisi de mettre en place une politique de développement durable.

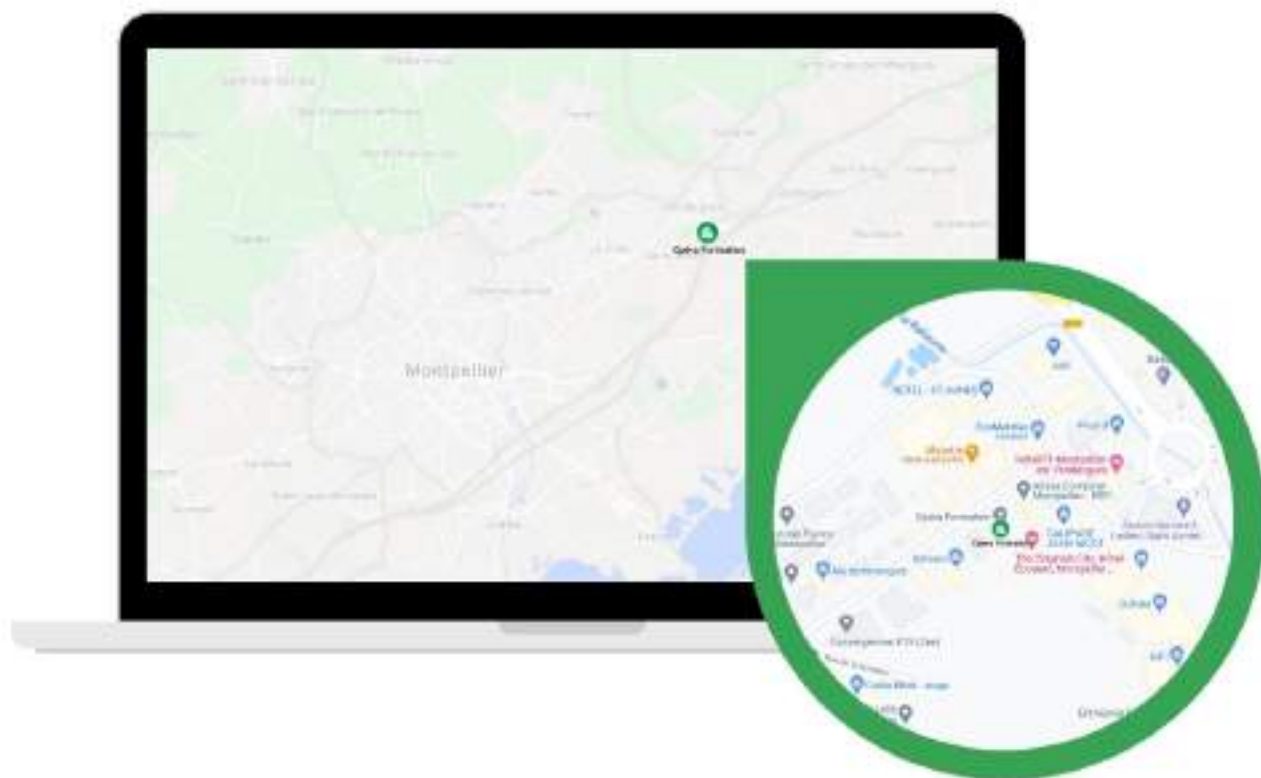


Notre activité professionnelle nous amène à consommer des ressources naturelles, de lot, d'énergie, de moyens de transport et de communication. Nos choix de fonctionnement ont donc des répercussions sur notre environnement économique, social et sur nos conditions de travail. Aussi, l'équipe d'opéra formation s'est engagé à :

- Mesurer et réduire la consommation d'énergie (eau, électricité) du centre de formation
- Procéder au tri sélectif des déchets et à privilégier les papiers recyclés
- Sensibiliser à la consommation d'énergie sur nos différents interlocuteurs dont les stagiaires au sein des locaux
- Inciter les stagiaires à utiliser les transports en commun ou à mettre en place un système de covoiturage ou de ramassage collectif

Les accès

SE RENDRE DANS VOTRE CENTRE



Venir en voiture :

Sortie d'autoroute N°28 Vendargues / Montpellier Hôpitaux. Prendre l'Avenue de Nîmes, au rond-point direction Vendargues/Saint-Aunes. Passer devant le Centre Leclerc, au rond-point prendre ZAC Saint-Antoine et tourner à gauche sur la Rue De La Garriguette.

Venir en transport en commun :

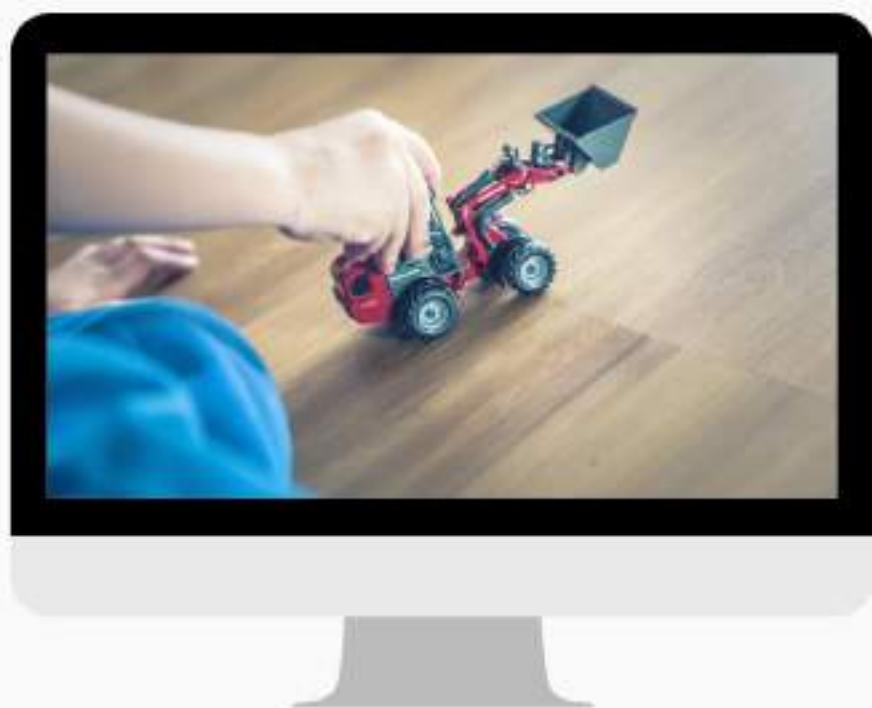
- ⇒ Descendre en train gare Saint-Roch. Prendre tramway Ligne 2 Saint-Jean-De-Védas Centre – Jacou
- ⇒ Direction : Castelnau-Le-Lez – Notre-Dame De Sablassou
- ⇒ Descendre à l'arrêt : Notre-Dame-De-Sablassou (Castelnau-Le-Lez). Prendre le bus ligne 21 « Castelnau-Le-Lez Notre-Dame de Sablassou ⇔ Vendargues Paul Gaugin »
- ⇒ Direction : VENDARGUES – Paul Gaugin
- ⇒ Descendre à l'arrêt : Paul Gaugin (Vendargues)
- ⇒ Marcher environ 15 minutes direction Leclerc, puis ZAC Saint-Antoine et tourner sur la Rue de La Garriguette.

NOTES

NOTES



Formation - Sécurité - Ingénierie - Conseil



BONNE FORMATION !

OPERA FORMATION

105 RUE DE LA GARRIGUETTE
ECOPARC - ZAC SAINT-AINTOINE
34130 SAINT-AUNES

04 67 65 50 39

WWW.OPERA-FORMATION.COM

